

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

**DECISION N°20260803_P_090
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 14 avril 2026,

VU la délibération n° 20260414_D_057 du Conseil Communautaire du 14 avril 2026 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Services à la population

Objet : Signature d'une convention avec « Emmanuelle LEGER », psychomotricienne, pour l'organisation de rencontre d'Analyse de la Pratique Professionnelle (APP) destinées aux assistantes maternelles du territoire ainsi qu'une séance spécifique à destination des Maisons d'Assistants Maternelles (MAM) du mois d'octobre au mois de décembre dans les Relais Petites Enfance du territoire.

Le Président,

N° 20260803_P_090

Décide

OBJET

De signer une convention avec :

**Emmanuelle LEGER
Psychomotricienne,
4 rue Traversière
42660 SAINT GENEST MALIFAU**

Pour l'organisation de rencontres d'1h30 d'Analyse de la Pratique Professionnelle (APP) destinées aux assistantes maternelles du territoire, ainsi qu'une séance spécifique à destination des Maisons d'Assistants Maternelles (MAM). Ces temps d'échange constituent un outil de régulation permettant aux professionnelles de prendre du recul sur leurs pratiques, de partager leurs expériences et de soutenir une réflexion collective.

Dates : Du mois d'octobre au mois de décembre 2026

Durée : 3 séances d'1H30

Lieu : Relais Petite Enfance et MAM du territoire

Montant : 685€ TTC frais de déplacement inclus

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 3 aout 2026

AR Prefecture

043-244301131-20260803-20260803_P_090-AU
Reçu le 09/09/2026

Le Président,

Frédéric GIRODET

